

Saint-Lager







bulletin municipal
2018

Saint-Lager

SOMMAIRE

Édito....1
Bâtiments....2
Urbanisme....3
Voirie - Fleurissement....4
Le budget....5
Église - Cimetière....6
Bibliothèque....7
SIEVA....8
Informations utiles....9
État civil / Informations utiles....10
Liste des assistantes maternelles....11
Numéros utiles....11
Liste des commerçants....11
Calendrier des manifestations....12-13
Liste des artisans et entreprises....14
AEP....15
Garderie / Sou des Écoles....16
Amis de Brouilly....17
Espace des Brouilly....18
Amicale boule / EOCSL....19
Fleur au Chapeau....20
Cercle des Aînés....21
Amicale des Pompiers....22
Vieilles Bécanes Beaujolaises....23
Marathon du Beaujolais....24
Conscrits....25

www.saintlager.fr

Le site internet de la commune est une source d'information mis à jour régulièrement.
N'hésitez pas à le consulter !



Artisans, commerçants, associations, ou particuliers, vous pouvez nous communiquer les informations que vous souhaitez voir apparaître sur ce site.

MAIRIE
Tél. 04 74 66 82 19 - Fax 04 74 66 70 96
Mél : mairie.st-lager@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi, de 9 h à 12 h
vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30

Rédaction : Mairie de Saint-Lager
Création et impression : DG Promo - 69220 Belleville
Édité en février 2018
Tirage à 600 exemplaires
Dépôt légal : 1er trimestre 2018

Toute reproduction de ce document,
même partielle est interdite.

IMPRIM'VERT



ÉDITO

Madame, Monsieur, et vous tous chers Saint-Lageois,

L'année 2017 a été marquée par des élections importantes dont le résultat a été surprenant : un nouveau Président de la République, M. Emmanuel MACRON a été élu et une nouvelle Assemblée Nationale a vu le jour, rajeunie avec de nouveaux députés donnant une large majorité au parti présidentiel nouvellement créé et une parité en nette évolution.
Les citoyens ont été les acteurs de la Société de demain.
Concernant le Beaujolais notre député Monsieur Bernard PERRUT a été réélu pour qu'il continue à défendre notre terre beaujolaise.

Sur le plan sportif, Saint-Lager a eu le privilège de vivre une arrivée d'étape contre la montre le 8 mars 2017 en haut du Mont Brouilly et un passage le lendemain au cœur du village de l'étape Quincié-en-Beaujolais – Romans, lors de la **course cycliste Paris – Nice.**
Ce n'est pas moins de **890 000 téléspectateurs** dans 190 pays qui ont regardé notre si beau territoire, à l'arrivée de Julian ALAPHILIPPE en haut du Mont Brouilly.
Félicitations aux organisateurs ainsi qu'aux nombreux bénévoles, aux élus concernés et à tous ceux qui ont contribué à une si belle manifestation.
Pour les passionnés de motos, **« La Montée des Vieilles Bécanes Beaujolaises »** a eu lieu pour la 4e fois avec l'arrivée en haut du Mont Brouilly ; les spectateurs ont apprécié les prestations des concurrents et leurs belles mécaniques de collection.
Un concert organisé par M. Cédric JACQUEMONT s'est déroulé cet été 2017 sur la colline de Brouilly, sans oublier les manifestations traditionnelles : La Fleur au Chapeau, La Soirée Villageoise, la pièce de théâtre de l'A.E.P et bien d'autres...
Le monde associatif est une force vive du « vivre ensemble ».
Saint-Lager a aussi été reconnu à l'extérieur, ainsi 2 trophées ont été attribués :
- **Trophée EDF** lors des **Prix Aurhalpins du Patrimoine 2017** pour l'éclairage de la chapelle de **Notre Dame des Raisins**, fêté en novembre en haut du Mont Brouilly.
- **Trophée du Marathon** pour le nombre de coureurs de Saint-Lager inscrits au Marathon 2017, toutes courses confondues, remis par M. Christophe GUILLOTEAU Président du Département du Rhône.
Comme quoi 'Saint-Lager' est un village connu et reconnu.
Notre population évolue ; **la dernière estimation de l'INSEE nous portait à 1051 habitants** : le recensement qui a eu lieu du 18 Janvier au 21 Février 2018 nous permettra de connaitre notre véritable population. Le seuil des 1000 habitants étant franchi, le scrutin par liste sera appliqué pour les prochaines élections municipales de 2020.
La population devrait encore évoluer en 2018 suite à de nouveaux lotissements :
Montée de GODEFFROY avec 11 maisons, lieu-dit de GRAND CROIX avec 4 maisons et vers l'école : 2 maisons.

Sur le plan scolaire, l'année 2017 a été marquée par l'arrêt des activités périscolaires à la rentrée de septembre 2017 avec une réorganisation du travail des salariés en temps et tâches.
La commission scolaire a œuvré pour le bon fonctionnement des services.
À noter que cet été, le déménagement de l'école pour permettre les travaux a été un moment fort de bénévolats avec notamment des parents d'élèves, des élus et des citoyens. Nous nous devons de les remercier.

Les investissements réalisés au cours de l'année passée ont été très importants avec notamment la deuxième tranche de travaux de l'école primaire ainsi que des mises en conformité obligatoires du bâtiment du bar restaurant « La Part des Anges » ; quelques travaux à la Mairie et la mise aux normes des entrées à l'Espace des Brouilly avec un accès pour les personnes à mobilité réduite.

Des subventions nouvelles ont été obtenues auprès de différentes collectivités :
- État-FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement public Local) : 10 174 € pour l'accès unique à l'école et le mur de soutènement de la cour de l'école maternelle.
- Région à hauteur de 6 243 € et 8 588 € pour la toiture et la nouvelle chaudière à l'école.
- Département : 155 600 € pour la restructuration de l'école.
- Communauté de communes CCSB : 25 000 € pour des investissements liés aux économies d'énergie avec l'aide du Syder.

Un travail important a été mené pour la gestion du cimetière et la restauration de l'église depuis l'année dernière.
La Commission fleurissement du village a particulièrement veillé à la qualité des plantations malgré des périodes de sécheresse.

Pour l'année 2018, les actions programmées les plus importantes sont les suivantes :
- La fin du chantier de l'école, suivi par le cabinet d'architecte de M. Bruno SAINT-GERMAIN avec une réception définitive pour la fin d'année.
- La réalisation du WC des boules, avec local attenant pour le foot non réalisé suite à des demandes particulières des Bâtiments de France.
- La demande de classement de l'Église de St-Lager.
- Les manifestations traditionnelles hors celles organisées par les associations du village renouvelées :
 - Montée historique des Vieilles Bécanes Beaujolaises
 - Marathon du Beaujolais
- Le projet de mise en valeur de notre territoire : nous vous tiendrons informés sur l'évolution du projet monté par la commune avec la collaboration du monde viticole, du Syndicat mixte du Beaujolais, de la communauté de communes, de la Région, de l'Office de tourisme, etc., dans le cadre de la démarche GEOPARK, à savoir un **« JARDIN DE VIGNE »**.

Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin 2018.

Avec mes amitiés,
René BASSET, Maire

Bâtiments

Travaux école : le plus important chantier

En 2017, une deuxième tranche de travaux a été réalisée à l'école primaire.
Elle comprend la restauration complète de 3 classes pour les primaires, dont 2 classes au rez-de-chaussée et 1 classe au 1er étage en lieu et place d'un ancien appartement.
Au 2e étage, la classe de Mme Coup La Fronde (anciennement la classe de M. Aujard) a été rénovée pour être, provisoirement, une salle informatique.
Toujours au 2e étage, face à la nouvelle salle informatique, le bureau de direction a été créé ainsi qu'une salle RAZED.
Des sanitaires ont été installés à l'intérieur du bâtiment et disposés à côté de toutes les classes.
Deux issues de secours pour les niveaux supérieurs ont été créées à l'intérieur.
Les évacuations vers l'extérieur se situent au niveau des ailes gauche et droite de l'école.
Les escaliers en pierre au centre du bâtiment sont conservés, un élévateur décernant les 2 niveaux a été installé ; la mise en service est prévue à la rentrée 2018-2019.
Une ouverture pour communication entre l'ex-école des filles et l'ex-école des garçons a été créée pour une libre circulation en interne. Des sanitaires extérieurs sous le préau nord sont construits et opérationnels.
La chaudière du chauffage central située sous la cantine a été remplacée.
Quel chantier !!! Assidument suivi par Eric Ruet, Paul Melia et Jean-Paul Varichon, avec l'aide de la commission scolaire.
La fin de la restauration et de la mise en conformité des bâtiments est théoriquement programmée pour la fin de l'année.

Bar « La Part Des Anges » (ex La Tassée)

Des travaux pour mise en conformité du bar ont été réalisés. Ils ont consisté à modifier l'entrée et créer des rampes d'accès PMR.
Nous avons accueilli le nouveau propriétaire, M. Gilles Canard, depuis le 1er décembre 2017 : nous lui souhaitons bonne chance.

Mairie

Le garde-corps et les marches de l'escalier à l'extérieur de la mairie menant à l'étage ont été décapés et repeints. Dans un souci d'économie d'énergie le changement de fenêtres dans les combles a eu lieu.

Halle et Espace des Brouilly

Les portes d'entrées ont été remplacées et mises aux normes. Par ailleurs, un accès PMR à la halle a été réalisé.



Urbanisme

L'événement majeur concernant l'urbanisation de Saint-Lager a été effectué lors de la modification du PLU, courant l'été 2017.
Cette modification a permis de répondre au besoin d'équité concernant les zones agricoles ainsi que la pérennisation d'un de nos artisans sur la commune de Saint-Lager.

Deux permis d'aménager, l'un à la sortie de Saint-lager direction Odenas et l'autre à la sortie direction Belleville, permettront à terme d'accueillir 14 familles, contribuant ainsi à l'amortissement des infrastructures de la commune, notamment l'école et les réseaux d'assainissement.
Ce nouvel apport économique non négligeable, améliorera sans doute la pérennité de nos commerces, et consolidera les associations qui pourront bénéficier de ressources et de moyens supplémentaires.
Le lotissement de la Forge se complète et contribue ainsi au dynamisme démographique qui compte aujourd'hui 1 051 habitants.

La construction de 3 bâtiments dans la Zone Artisanale, ainsi qu'une extension de la société "SEGEPO", sont la continuité des projets lancés il y a plus de 10 ans. Ils doivent être menés à bien compte tenu des investissements précèdents déjà réalisés et de la demande de nos artisans à s'installer sur la commune.

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Saône Beaujolais est compétente en matière de documents d'urbanisme (PLU, carte communale...) sur l'ensemble de son territoire. À ce titre, elle accompagne les procédures d'évolution des documents des communes membres, en assurant notamment le volet administratif (prise de délibération, ouverture d'enquête publique...).

De nombreuses demandes de travaux et de permis de construire ont été instruites en collaboration avec la CCSB.

Une nouvelle modification ou révision du PLU sera relancée cette année.

Le niveau d'importance de cette révision ou modification n'est pas encore déterminé, il sera décidé à l'occasion d'un prochain conseil municipal.

Nous vous invitons à nous informer d'éventuels projets que vous pourriez avoir ; nous pourrons les faire instruire et peut-être obtenir leur validation grâce à des évolutions du PLU.
Vous avez été nombreux, au courant de l'année 2017, à solliciter nos conseils pour vos projets d'urbanisme, nous restons à votre disposition en 2018 pour vous rendre le même service.



Voirie - Fleurissement

Cette année 2017, nous ne pouvons que nous féliciter de la qualité du fleurissement du village malgré la sécheresse.

- 2 nouveaux massifs de rosiers côté salle des fêtes et jeux de boules ont été plantés ; ils seront étoffés sur 2018.
- La plantation des fleurs d'été dans tout le centre du village a été effectuée.

Pour cet hiver la plantation des pensées a été privilégiée car ce sont les seules plantes qui résistent le mieux aux hivers les plus rudes.

Le fleurissement a été une réussite en grande partie grâce aux membres de la commission et aux employés communaux qui ont assuré un arrosage régulier durant un été caniculaire.

L'équipe municipale réalise cet ornement du village avec les conseils d'un horticulteur et peut surtout compter sur une équipe de bénévoles toujours assidue et méticuleuse, notamment pour le fleurissement réalisé au printemps, car le travail comprend aussi le nettoyage des massifs et la taille des arbustes.

Les bénévoles sont une richesse pour un village.



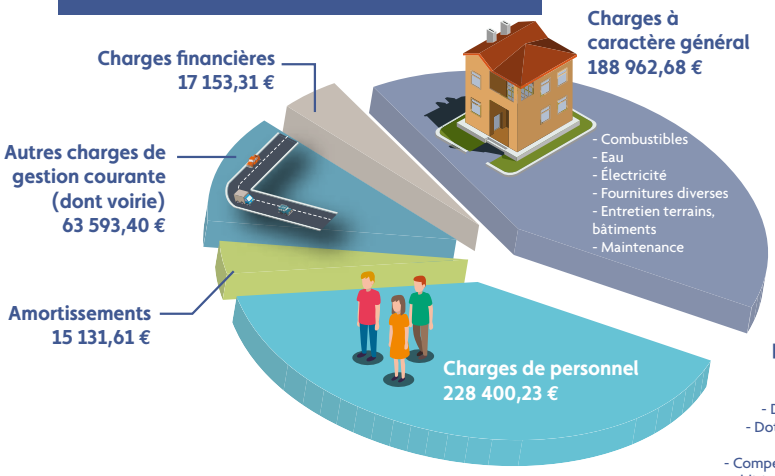




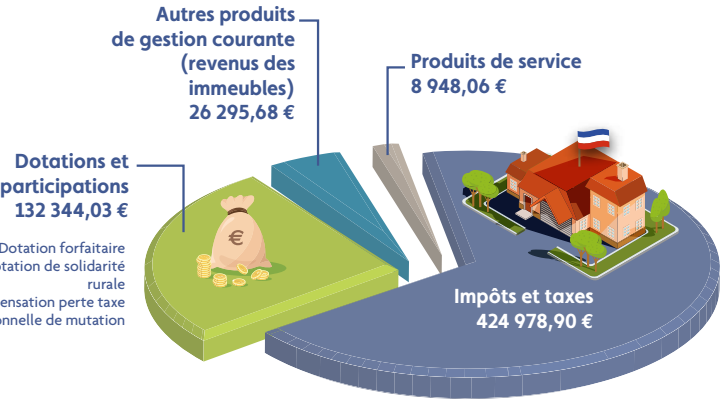
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017

Compte administratif prévisionnel

Dépenses 513 241,23 €



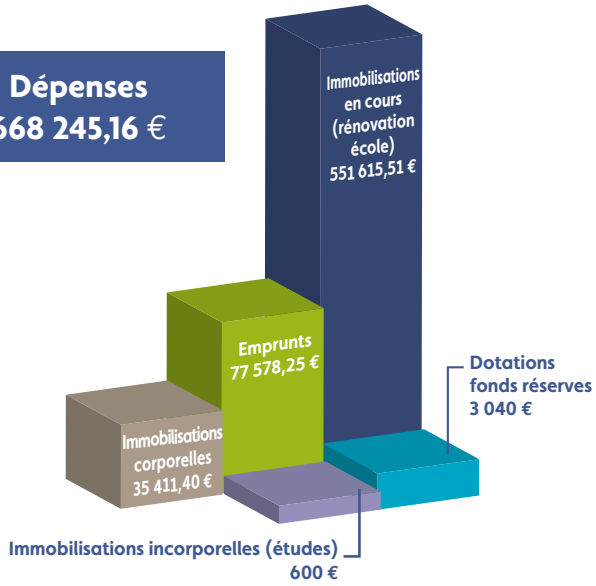
Recettes 592 566,67 €



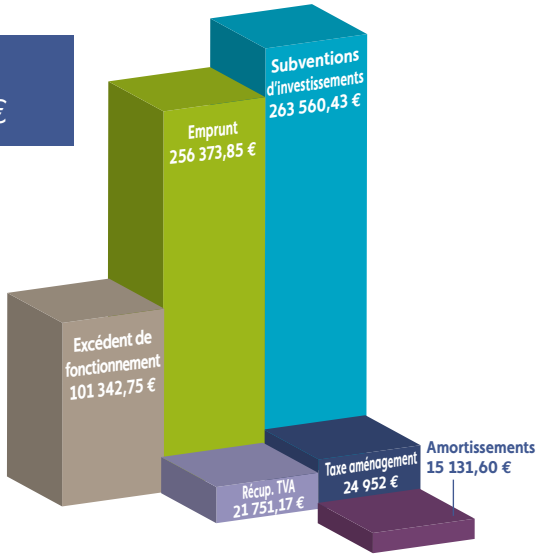
Excédent de fonctionnement 79 325,44 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2017

Dépenses 668 245,16 €



Recettes 683 111,81 €



Excédent d'investissement 14 866,65 €



Baisse des dotations de l'État



L'église de Saint-Lager



L'église de Saint-Lager, du nom de l'évêque d'Autun au VII^e siècle : Saint Léger, est un édifice qui a subi d'importantes extensions et aménagements aux XVIII^e et XIX^e siècles. Elle présente en particulier à l'intérieur un ensemble remarquable de décors peints, ensemble réalisé par le peintre Giovannni Zacchéo.

Des éléments sont déjà protégés au titre des monuments historiques :

• Le cadre du couronnement de la Vierge et la toile du Christ désignant ses brebis à Saint Pierre (arrêté du 29 janvier 1982).

• Le médaillon de la Vierge tenant la couronne d'épines, les médaillons des évangélistes au-dessus du chœur et les fresques des arcades de l'abside (inventaire supplémentaire).

À la demande de la Mairie de Saint-Lager et sous l'impulsion de Madame Isabel Buchsenschutz, un audit, visant à établir le caractère remarquable des décors, a été réalisé avec le cabinet ARCHIPAT, architectes du Patrimoine.

Grâce à une opération de mécénat, le tableau du couronnement de la Vierge est actuellement en restauration dans un atelier à Lyon. Sa restauration devrait prendre fin en avril 2018, date à laquelle il devrait regagner son emplacement après quelques aménagements intérieurs. L'ensemble du conseil municipal remercie vivement ceux qui ont rendu possible cela.

Il a été décidé au dernier conseil municipal de réaliser une demande d'inscription de cet édifice au titre des monuments historiques.

Un dossier sera réalisé pour être présenté à la DRAC (Direction Régionales des Affaires Culturelles) avec l'aide de Gaël ROBIN du cabinet ARCHIPAT. Nous souhaitons préciser que cette demande entre dans le cadre d'un processus long.

Le cimetière de Saint-Lager

Concessions en état d'abandon



Les données sur les concessions et les emplacements ont été saisies sur un logiciel spécifique de gestion des cimetières. Dans le même temps, les visites du cimetière ont permis de constater près de 50 concessions non entretenues ou en état d'abandon.

Ce recensement va permettre de contacter les propriétaires des concessions arrivées à échéance (certaines concessions le sont depuis de nombreuses années) et de lancer les constats d'abandon en particulier sur les concessions perpétuelles.

Les procédures de reprise vont être lancées dans le premier semestre 2018.

Vous pouvez transmettre à la mairie toute information sur les propriétaires des concessions en état d'abandon. Ceci peut nous permettre de réduire les délais de reprise.

Nous espérons ainsi libérer quelques emplacements et respecter ainsi les directives sur les disponibilités.

Bibliothèque municipale

Un réseau de 11 bibliothèques

Une équipe de bénévoles disponible et à votre écoute vous accueille et vous informe des nouveautés acquises (3 à 4 fois par an).
Notre bibliothèque fait partie du réseau qui regroupe 11 bibliothèques : Beaujeu - Belleville - Charentay - Corcelles - Fleurie - Lancié - Odenas - Quincié - Saint-Étienne-la-Varenne - Villié- Morgon et Saint-Lager pour offrir un service de qualité et de proximité aux habitants.
Une carte unique de lecteur permet aux habitants de la CCSB d'emprunter dans l'ensemble du réseau : emprunts, réservations ou retours s'effectuent dans la bibliothèque de votre choix.



UN TEL RÉSEAU MÉRITE UN NOM : TROUVONS-LE !

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées de nom ou d'un slogan à l'aide de bulletin-réponse disponible dans les bibliothèques du réseau ou sur www.lesinguliers-mediatheque.fr

NOUVEAU : BÉBÉ LECTEUR

Un album pour tout petit offert par le département attend à la bibliothèque les bébés nés en 2016 et habitant la commune.
Parents venez chercher l'album ! Venez si possible avec le courrier et le coupon qui vous ont été adressés par le département.
Pour faciliter votre venue à la bibliothèque, une première inscription est offerte à tous les membres de la famille bénéficiaire d'un album.

Jours et heures d'ouverture
Mercredi de 16 h à 18 h
et samedi de 10 h à 12 h.

Tarif normal CCSB 5 € par an.
Hors CCSB 10 € par an
Tarif réduit (demandeurs d'emploi, étudiants)
CCSB 2 € - hors CCSB 4 €
Gratuit pour les moins de 26 ans



Communication SIEVA

Bientôt chez vous un compteur intelligent pour limiter les fuites d'eau

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée d'Ardières déploie avec SUEZ les solutions ON' connect, un système de compteur communicant pour moderniser et fiabiliser le réseau de distribution d'eau potable.

Ce système fonctionne grâce à un émetteur radio placé sur votre compteur. Il communique (2 secondes par jour) par voie hertzienne (proche des bandes FM et TV) votre index de consommation à un récepteur situé sur le toit d'un bâtiment de la commune. Puis, le signal est transmis par les réseaux de téléphonie mobile vers le centre de relations clients.

La technologie utilisée par SUEZ est éprouvée depuis plus de 10 ans. Cette solution innovante donne à chacun la possibilité de mieux maîtriser sa consommation d'eau. Elle permet de déceler les anomalies et peut ainsi vous prémunir contre les désagréments et les dommages d'une fuite d'eau.





En cas de surconsommation, vous serez avertis par courrier, mail ou SMS (selon votre choix).

Autres avantages, vos factures correspondront à votre consommation réelle, il n'y aura plus de facture sur la base d'une estimation et vous ne serez plus dérangé par le relevé du compteur.

De plus, jour après jour, vous pourrez suivre votre consommation sur internet.

Toutes les informations utiles pour vous connecter vous seront communiquées quand l'ensemble du dispositif sera opérationnel, en début d'année 2019.

À Saint-Lager, le déploiement est prévu en septembre 2018. Un courrier de prise de rendez-vous vous sera adressé.

Avec cette modernisation, le Syndicat des Eaux souhaite diminuer les pertes d'eau mais aussi contribuer à améliorer son bilan carbone en supprimant les tournées de relevés.

Nuisances sonores

Les nuisances sonores liées aux bruits de comportement peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

Bruits punissables

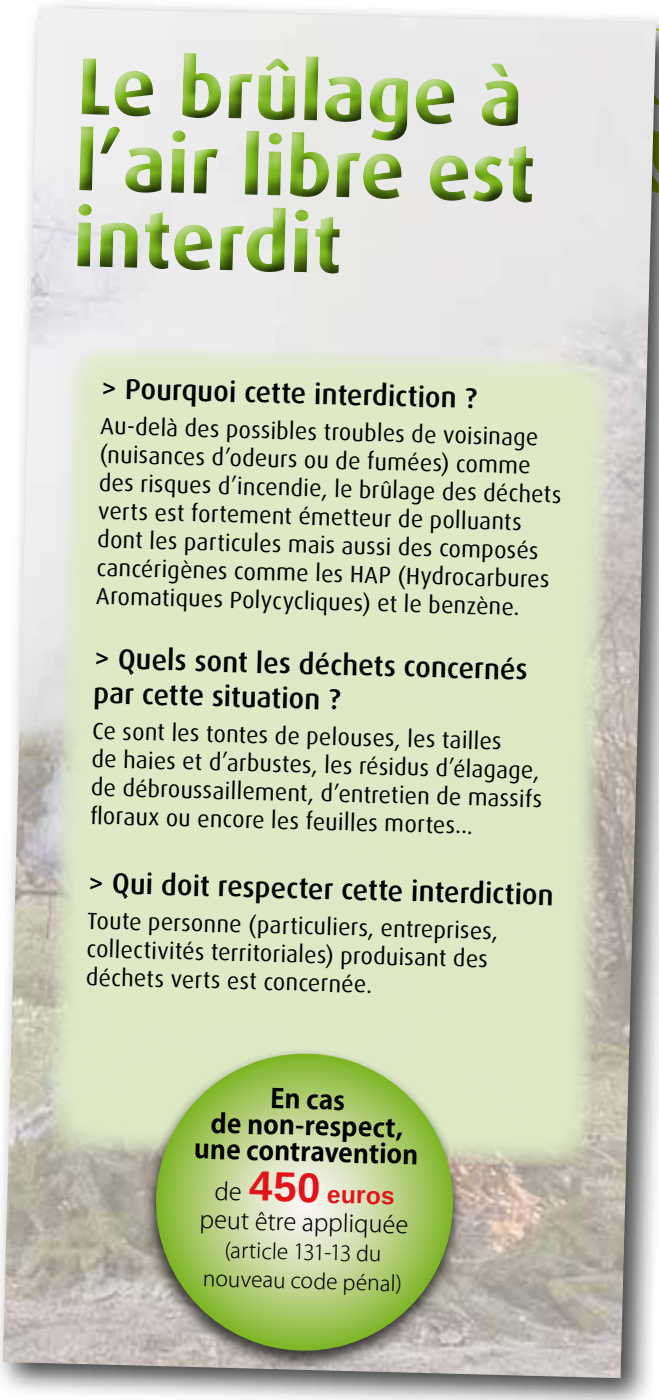
Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit : par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant...) ; ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...) ; ou par un animal (aboiements...).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de tapage nocturne.

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne est possible sans que ce bruit soit répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps.

Textes de référence : Code de l'environnement : article L571-1 Lutte contre le bruit / Code de la santé publique : articles R1336-4 à R1336-13 Bruits constitutifs de troubles de voisinage





Carte d'identité

Durée de validité : 10 ans pour les majeurs / 5 ans pour les mineurs

Ce qu'il faut savoir avant de voyager à l'étranger :

En 2014, **la durée de validité** de la carte nationale d'identité (CNI) **est passée de 10 à 15 ans** pour les personnes majeures, cette évolution n'entraînant pas de notification sur les CNI déjà détenues par les usagers.

Néanmoins, certains pays ne reconnaissent que la date de validité indiquée sur le document.

Suite à la mise en place d'un nouveau dispositif, qui impose notamment la numérisation d'informations nécessitant un matériel spécifique, la mairie de Saint-Lager ne gère plus les CNI depuis le 21 mars 2017.

Les mairies les plus proches habilitées à les établir sont Belleville et Beaujeu.

État civil 2017



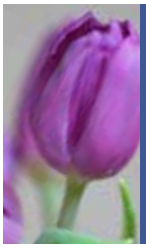
Naissances

Eléa PEAUD le 13 janvier 2017
Sharon MANIGAND le 1er février 2017
Clément Hippolyte CORGIE le 5 mars 2017
Jeanne Marie Pascale MILLIAT le 2 juin 2017
Mathis FAVRE le 29 juin 2017
Enora Aglaé PRELE le 27 juillet 2017
Julie Marguerite Jeanne MATHON le 28 juillet 2017
Lana GARRIGUES WOOG le 2 août 2017
Avril Clara MARIOTTI le 1er octobre 2017
Rose Lison COMPAGNONI le 8 octobre 2017
Emma TAILLANTER le 30 octobre 2017
Tilio Hugo LAPIERRE le 22 décembre 2017



Mariages

Sophie CHASSAGNE et Antoine GIRARD le 3 juin 2017
Alix VINOT et Pierre DHUICQ le 15 juillet 2017
Evelyne RUET et Denis PLASSE le 22 juillet 2017



Décès

Jean Paul CECCON le 15 mars 2017
Anthony SAPIN le 19 mars 2017
Simone MATHON épouse POMERET le 15 juin 2017
Michel BRAC DE LA PERRIERE le 7 octobre 2017

PACS

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1er novembre 2017.
Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où ils déposent leur Pacs, munis des documents originaux et de leur pièce d'identité en cours de validité.

Pour cela, il faut impérativement prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire au moins 3 semaines avant la date souhaitée.

Passeport

Durée de validité :
10 ans pour les majeurs
5 ans pour les mineurs

La délivrance des passeports biométriques s'effectue, sur rendez-vous, à la mairie de Belleville ou de Beaujeu.





Les assistantes maternelles

Évelyne D'INNOCENZO
496, route de la Perrière - 06 08 53 05 35

Chrystèle DUTREVE
Le Coteau - 04 74 66 82 23

Nadine GEERENS
781, route des Brouilly - 04 74 68 15 84

Christelle GUEYDON
950, route de Charentay - 04 74 66 88 82

Lydie HORN
673, route de la Grande Raie - 04 37 55 16 99

Angélique MATHON
1541, route de Brouilly - 06 64 29 49 10

Pierrette VANVINCQ
929, route des Brouilly - Le Clos des Vignes
06 23 02 74 77

Céline VIALLETON
166, chemin de Bergeron - 04 26 74 44 31

Marie-Thérèse VINCENT
2, route de la Charrière - 07 60 89 71 11

Les commerçants

• **BOULANGERIE - Raphaël RAVIER**
679, route des Brouilly - Tél. 09 54 76 61 23
Fax 09 59 76 61 23

• **RESTAURANT LE ST-LAGER - Patrick ALBERTI**
26, montée de la Chapelle - Tél. 04 74 66 76 52

• **BAR "LA PART DES ANGES"**
17, montée de la Chapelle - Tél. 09 72 83 95 46

• **BAR RESTAURANT "LE RELAIS DES BROUILLY"**
59, place de la Mairie - Tél. 09 83 37 77 42

• **TABAC JOURNAUX - Annie JANIN**
460, route des Brouilly - Tél. 04 74 66 84 40

• **CERAGRO Distribution-libre service produits vigne**
Route de Pizay - Tél. 04 74 66 85 17/Fax 04 74 66 71 71
Mail : mag.cercie@ecovigne.com

Les numéros utiles

Appels d'urgence

• Pompiers : 18
• SAMU : 15 ou 112 à partir d'un portable
• Police secours : 17 ou 112 à partir d'un portable
• Maison médicale de garde : 04 72 33 00 33
• SOS Lyon Médecins : 04 78 83 51 51
• SAMU social : 115

Aide, écoute, SOS

• Allô « service public » : 39 39
• Allô « parents bébé » : 0 800 00 34 56
• Allô « enfance en danger » : 119
• SOS enfants disparus : 116 000
• Fil santé jeunes : 32 24
ou 01 44 93 30 74 à partir d'un portable
• Allô maltraitance des personnes âgées :
04 72 61 87 12 (n° départemental)
ou 39 77 (n° national)
• Infos escroqueries : 0 811 02 02 17
• Violences conjugales : 39 19
• Écoute alcool : 0 811 91 30 30
• Écoute cannabis : 0 811 91 20 20
• Drogues info service : 0 800 23 13 13
• Sida info service : 0 800 840 800

TAXI MONGOIN
69460 SAINT- ETIENNE- DES- OULLIERES
69220 SAINT LAGER
Tél : 06.86.34.47.60

Taxi conventionné assurance maladie
Transport de personnes
Gares, aéroports....
Véhicule 8 places

TAXI
ABOD

TAXI N°1 : Saint-Etienne-Des-Oullières
TAXI N°1 : Saint Lager
mongointaxi@yahoo.fr

2018

Saint-Lager

JANVIER

L 1		1
M 2		
M 3		
J 4		
V 5		
S 6	Mairie Vœux du Maire	
D 7		
L 8	Chorale Beaujolaise	
M 9		2
M 10		
J 11		
V 12		
S 13		
D 14		
L 15		
M 16	Aînés Réunion - Foyer Rural	
M 17		
J 18		
V 19		
S 20	Classe en 1 Potée - Place de la Bascule	
D 21	Sou des Écoles Loto - Foyer Rural	
L 22		
M 23		4
M 24		
J 25	•	
V 26		
S 27	Amis de Brouilly Saint-Vincent - Foyer Rural	
D 28		
L 29		
M 30		5
M 31		

FÉVRIER

J 1		
V 2		
S 3		
D 4		
L 5		
M 6		6
M 7		
J 8		
V 9		
S 10		
D 11		
L 12		
M 13		7
M 14		
J 15		
V 16	Conscrits Remise des cocardes	
S 17	Vétérans foot Boudins boulettes	
D 18		
L 19		
M 20	Aînés Réunion - Foyer Rural	
M 21		
J 22		
V 23		
S 24	Classe en 7 Tartiflette	
D 25		
L 26		
M 27		9
M 28		

ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.
ZONE C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

MARS

J 1		
V 2		
S 3	Conscrits Défilé humoristique	
D 4	Conscrits Vague	
L 5		
M 6		10
M 7		
J 8		
V 9	Sou des Écoles Carnaval	
S 10	Boules Concours	
D 11		
L 12		
M 13		11
M 14		
J 15		
V 16		
S 17	Chasse Banquet	
D 18	Croque Lutin Bourse aux vêtements	
L 19		
M 20	Aînés Réunion - Foyer Rural	
M 21		
J 22		
V 23		
S 24	AEP Théâtre	
D 25		
L 26		
M 27		13
M 28		
J 29	AEP Théâtre	
V 30		
S 31		

AVRIL

D 1		
L 2		
M 3		14
M 4		
J 5	Classe en 6 Paella	
V 6	AEP Théâtre	
S 7		
D 8	Lions Club Rallye	
L 9		
M 10		15
M 11		
J 12	Aînés Banquet	
V 13		
S 14	Classe en 2 Jambon Madère	
D 15		
L 16		
M 17	Aînés Réunion - Foyer Rural	
M 18		
J 19		
V 20		
S 21	Classe en 4 Saucisson brioché	
D 22		
L 23		
M 24		17
M 25		
J 26		
V 27		
S 28		
D 29		
L 30	Conscrits Nuit du Mai	

Les congés scolaires sont donnés à titre indicatif sans engager la responsabilité de l'éditeur. Sous réserve de modifications par le ministère de l'Education Nationale.

MAI

M 1	Fleur au chapeau Foire	
M 2		18
J 3		
V 4		
S 5		
D 6		
L 7	Boules But d'honneur	
M 8	Commémoration	
M 9		19
J 10		
V 11		
S 12		
D 13	Sou des Écoles Randonnée	
L 14		
M 15	Aînés Réunion - Foyer Rural	
M 16		20
J 17		
V 18		
S 19		
D 20		
L 21		
M 22		
M 23		21
J 24		
V 25		
S 26	Boules Le Fanion	
D 27		
L 28		
M 29		
M 30		22
J 31		

JUIN

V 1		
S 2	Sou des Écoles Tournoi de Molky	
D 3	Classe en 0 Pique-nique	
L 4		
M 5		23
M 6		
J 7		
V 8	Classe en 8 Fête de la Bière	
S 9		
D 10	Batterie Fanfare Brocante	
L 11	Vieilles Bécanes Beaujolaises Montée historique	
M 12		
M 13		
J 14		24
V 15	Batterie Fanfare Concert champêtre	
S 16	Classe en 9 Pétanque	
D 17		
L 18		
M 19	Aînés Réunion - Foyer Rural	
M 20		
J 21		
V 22	Batterie Fanfare Gala Majorettes	
S 23	Classe en 0 Pétanque	
D 24		
L 25		
M 26		26
M 27		
J 28		
V 29		
S 30	Sou des Écoles Kermesse	

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

2018

Saint-Lager

JUILLET

D	1	
L	2	27
M	3	
M	4	
J	5	
V	6	Espace des Brouilly Quizz de l'Espace
S	7	Artisans Soirée villageoise
D	8	
L	9	28
M	10	
M	11	
J	12	
V	13	Espace des Brouilly Quizz de l'Espace
S	14	
D	15	
L	16	29
M	17	Aînés Réunion
M	18	
J	19	
V	20	Espace des Brouilly Quizz de l'Espace
S	21	
D	22	
L	23	30
M	24	
M	25	
J	26	
V	27	Espace des Brouilly Quizz de l'Espace
S	28	Amis de Brouilly Guinguette
D	29	
L	30	31
M	31	

AOÛT

M	1	
J	2	Boules Nocturne
V	3	Espace des Brouilly Quizz de l'Espace
S	4	
D	5	
L	6	32
M	7	
M	8	
J	9	
V	10	Espace des Brouilly Quizz de l'Espace
S	11	
D	12	
L	13	33
M	14	
M	15	
J	16	
V	17	Espace des Brouilly Quizz de l'Espace
S	18	
D	19	
L	20	34
M	21	Aînés Réunion
M	22	
J	23	
V	24	Espace des Brouilly Quizz de l'Espace
S	25	
D	26	
L	27	35
M	28	
M	29	
J	30	
V	31	Espace des Brouilly Quizz de l'Espace

SEPTEMBRE

S	1	
D	2	
L	3	
M	4	36
M	5	
J	6	
V	7	
S	8	
D	9	
L	10	37
M	11	
M	12	
J	13	
V	14	
S	15	Boules
D	16	
L	17	
M	18	Aînés Réunion
M	19	
J	20	
V	21	
S	22	
D	23	
L	24	39
M	25	
M	26	
J	27	
V	28	
S	29	
D	30	

OCTOBRE

L	1	40
M	2	
M	3	
J	4	
V	5	
S	6	
D	7	
L	8	41
M	9	
M	10	
J	11	
V	12	
S	13	
D	14	
L	15	42
M	16	Aînés Réunion
M	17	
J	18	
V	19	
S	20	Vogue
D	21	
L	22	43
M	23	Aînés Assemblée générale
M	24	
J	25	
V	26	
S	27	
D	28	Classe en 0 Lasagnes
L	29	44
M	30	
M	31	

NOVEMBRE

J	1	
V	2	EOCSL Loto
S	3	Classe en 5 Choucroute
D	4	
L	5	45
M	6	
M	7	
J	8	Aînés Choucroute
V	9	
S	10	Boules Saucisson lard
D	11	Commémoration
L	12	46
M	13	
M	14	
J	15	
V	16	Marathon du Beaujolais
S	17	Classe en 8 Poulet
D	18	Croque lutin Bourse aux vêtements
L	19	47
M	20	Aînés Réunion
M	21	
J	22	
V	23	
S	24	
D	25	Pompiers Loto
L	26	48
M	27	
M	28	
J	29	
V	30	

DÉCEMBRE

S	1	Classe en 3 Fromage
D	2	Sou des Écoles Bourse aux jouets
L	3	49
M	4	
M	5	
J	6	
V	7	Sou des Écoles Sapins
S	8	Classe en 9 Soirée dansante
D	9	
L	10	50
M	11	
M	12	
J	13	
V	14	Sapin de Noël de l'école
S	15	
D	16	
L	17	51
M	18	Aînés Réunion
M	19	
J	20	
V	21	
S	22	
D	23	Classe en 9 Huîtres
L	24	
M	25	
M	26	52
J	27	
V	28	
S	29	
D	30	
L	31	53

Liste Artisans-Entreprises

CARROSSERIE - PEINTURE AUTOMOBILE
David PELLATTIERO
Bergeron - Tél. 04 74 69 51 94/ 06 70 82 04 78
Mail : david.pellattiero@gmail.com

CHARPENTE
William HORN SAS
585 route de la grand'raie
Tél. 09 77 62 38 23 Fax : 04 74 66 71 97
Mail : horn.devis@orange.fr

M.C. CHARPENTE - Joao MENDES MACHADO
240 chemin de Bergeron - Tél. 06 42 46 86 85

CHAUDRONNERIE
A.C.B (Ateliers de construction du Beaujolais)
Éric et Philippe JANDARD
ZA Grand Pré - 249 route de Charentay
Tél. 04 74 66 82 49
Mail : eric.jandard@acb-retromatic.com

COIFFURE
DUO COIFFURE - Isabelle SEY
703 route des Brouilly - Tél. 04 74 66 87 05
Mail : isabelle.piret@numericable.fr

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
LCMI - Jean-Luc LECANU
740 route des Brouilly - Atelier ZA Grand Pré
Tél. 06 08 51 57 47 - Mail : sarllcmi@free.fr

CONTRÔLE TECHNIQUE
SECURITEST-CECOTAB - David AUJOGUE
ZA Grand Pré - Tél. 04 74 66 80 77
Mail : cecotab2@orange.fr

DÉCOLLETAGE
SEGEPO DÉCOLLETAGE - Philippe CHAPEAUX
379 route de Charentay - Tél. 04 74 66 77 00
Fax 04 74 66 87 96 - Mail : philippe.chapeaux@segepo.com

ÉLECTRICITÉ
Serge GUIGNIER
Za Grand Pré - Tél. 04 74 66 89 85/ 06 09 83 76 27
Fax 04 74 66 70 97 - Mail : guignierelectricite@wanadoo.fr

MAÇONNERIE
Jean-Luc MONTHERAT
708 route des Brouilly - Tél. 04 26 74 70 88/ 06 98 61 97 38
Mail : femjlm@gmail.com

REVELLO CONSTRUCTION - David REVELLO
1 206 route de Charentay - Dépôt : ZA Grand Pré
Tél. 04 74 66 89 77/06 11 83 78 71
Mail : revelloconstruction@orange.fr

MENUISERIE-ÉBÉNISTERIE
Michel SANTAILLER
251 chemin du château - Tél. 04 74 66 88 85/06 78 11 03 87
Mail : menuiserie.santailler@wanadoo.fr

MENUISERIE
FENÊTRE ET VOUS - Florent PIRET
Polanche - Tél./fax 04 74 66 46 17 / 06 71 92 57 86

Laurent AUDIFFRED
273 route de Chavannes - Tél. 06 72 02 65 20 Fax
04 74 03 36 57 - Mail : laurent.audiffred@wanadoo.fr

PAYSAGISTE
Laurent RIZZO
279 route de Briante - Tél. 04 74 66 75 38/06 80 44 01 32
Mail : rizzo.paysagiste@orange.fr

PEINTURE int-ext PLAQUISTE
Jean-Michel BLATRIX
148 impasse Fouilloux - Tél. 04 74 66 18 75 /06 85 23 07 30

PEINTURE int-ext PLÂTRERIE
Albin CLAUDEL
772 montée de la Chapelle
Tél. 04 74 66 81 50/06 08 01 12 55 - Fax 04 74 66 72 51
Mail : albinclaudel@wanadoo.fr

PEINTURE DÉCOR À LA CHAUX
CENT VINGT COULEURS
Vincent Perchat - Tél. 06 27 76 48 49
Mail : contact@centvingtcouleurs.fr
www.centvingtcouleurs.fr

SELLIER HARNACHEUR
CUIR SELLERIE - Céline SOUMET
285 chemin de l'institut - Tél. 06 61 55 44 34
Mail : cs.cuirsellerie@free.fr

SERRURERIE
André LARGE
Le Marquisat - 212 route de la Charrière
Tél. 04 74 66 80 69 Fax 04 74 66 89 06
Mail : large-stlager@wanadoo.fr

TRAITEUR
ARTHUR TRAITEUR
258 route des Brouilly - Le Marquisat (face à l'école)
Tél. 04 74 68 08 31/06 72 03 99 40
Mail : brunet.pascale@yahoo.fr

AEP - Théâtre

À la fin de chaque représentation, Thierry annonce que la troupe part en tournée. En 2017, la troupe a été accueillie par le comité des fêtes de Monthieux pour la 20e année, oui, oui, vous pouvez le dire tout haut "ça le fait !".

À l'AEP, il y a de la place pour tous :

- ceux qui sont prêts à rire, ou à faire rire,
- à monter sur les planches, à s'asseoir dans le fauteuil des spectateurs,
- à commenter la pièce dans le village, au caveau en partageant un verre entre amis après le spectacle
- à chercher des textes, des chants, des accessoires, voire en fabriquer...

Vous voulez en être ?
N'hésitez pas, nous vous donnons le calendrier, vous savez tout, à vous de jouer !



L'AEP en quelques chiffres...

> 26 acteurs,

> 13 chanteurs,

> 8 accompagnants pour la mise en scène et les répétitions,

> 3 "chefs du bricolage" aidés de quelques apprentis qui tiennent les pinceaux, aiguilles, crayons...

> 1 régisseur pour 601 spectateurs à Saint-Lager.



Retenez les dates :

- Samedi 24 mars à 20 h 30
- Dimanche 25 mars à 17 h 00
- Jeudi 29 mars à 20 h 30
 (seule la troupe adulte joue)
- Vendredi 30 mars à 20 h 30
- Vendredi 6 avril à 20 h 30
- Samedi 7 avril, 2 représentations :
 - 15 h 00 (seule la jeune Cie joue)
 - 20 h 30

Représentations au théâtre de Saint-Lager, Maison Saint Pierre

Garderie Périscolaire les Cop'1



L'association les Cop'1 propose un service de garderie périscolaire destiné aux enfants scolarisés à l'école de Saint-Lager. La garderie est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de **7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30.** Les enfants sont accueillis par une équipe de trois animatrices bienveillantes et motivées (Cathy GILLET, Laure MONBON et Nelly MERVILLE). En dépannage ou au long cours, ce temps d'accueil périscolaire de qualité est indispensable à de nombreuses familles.

La traditionnelle fête de fin d'année rassemble, autour des enfants et des animatrices, toutes les personnes qui œuvrent au développement de l'association.

Bureau 2017-2018 :
Présidente : Aurélie JANNY
Trésorière : Chrystele FURNION
Trésorière-adjointe : Delphine PRAT
Secrétaire : Muriel CURTET

Contact et information :
garderielescop1@gmail.com

Le Sou des Écoles

Le Sou des Écoles est une association qui compte 17 membres actifs bénévoles et qui est aidée pour les grandes manifestations, par quelques familles bénévoles.
Notre but est de pouvoir financer au maximum les projets scolaires des enfants de l'école de Saint- Lager. Cela peut être les voyages scolaires, mais aussi le renouvellement de petit matériel, ou les spectacles.
Pour cela nous réalisons plusieurs manifestations :
- Vente de calendriers : oct à déc 2017
- Bourse aux jouets : 02/03 décembre 2017
- Vente de sapins de Noël : 9 déc 2017
- Arbre de Noël : 15 déc 2017
- Loto : 21 janv 2018
- Carnaval : 10 mars 2018
- Randonnée : 13 mai 2018
- Kermesse : 30 juin 2017

Grâce aux bénéfices, les enfants ont pu profiter pour l'année 2016-2017, d'un séjour en Auvergne pour les CM, et d'une sortie à Miribel Jonage pour les autres classes.
Les PS-MS, ainsi que la classe des GS-CP ont pu profiter d'une journée aux ruchers à Châtillon-sur-Chalaronne.

Les membres du Sou tiennent à remercier toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre contribuent au développement de cette association. Merci également au maire, à ses conseillers et à l'ensemble des Saint-Lageois(es) qui nous soutiennent dans nos manifestations.

Bureau :
Président : PLASSE Philippe
Vice-Président : PRAT Sébastien
Secrétaire : JAMMET Marie
Secrétaire adjointe : GAILLARD Amandine
Trésorière : BACQUET Virginie
Trésorière adjointe : TRICHARD Perrine

Adresse mail : sdestlager@gmail.com





Qui sont les Amis de Brouilly ?

Nous sommes une confrérie qui représente les deux crus : Brouilly et Côte de Brouilly autour des six communes de Brouilly, dans l'hexagone et au-delà de nos frontières. D'une manière générale, nous faisons la promotion de notre terroir, des trésors et des richesses du pays des Brouilly.

D'horizons très variés, viticulteurs ou simples amoureux de Brouilly, nous revendiquons tous la devise traditionnelle liant le pain, le vin et le sel de l'amitié : **"In Vino Veritas In Panem In Sal"**

Nous commençons l'année par la traditionnelle soirée de la Saint Vincent (27 janvier 2018). Nous nous réunissons autour d'un pique-nique géant en haut de la colline de Brouilly le dernier week-end de juillet (28 juillet 2018).

Nous participons à de nombreuses intronisations et manifestations tout au long de l'année :

- Paris Nice en mars dernier
- Fête des Tersons dans le Cantal
- Fête des crus à Juliénas
- Vendanges d'Antan à Montmerle
- Fête des vendanges à Montmartre
- Mise en veille et réveil des fûts au Mont Brouilly
- Chapître entre confréries : fête des cardons à Vaulx en Velin...





Espace des Brouilly





Quel est l'établissement de Saint-Lager ouvert 7 jours/7, toute l'année et où passent près de 12 000 personnes par an ? C'est l'Espace des Brouilly.

C'est la vitrine des vignerons producteurs des crus Brouilly et Côte de Brouilly, rénovée en 2006. Plus de 100 vins différents issus de nos coteaux sont à la vente, élaborés par plus de 50 producteurs. Chaque semaine, de nouveaux vignerons sont mis en avant. Ainsi vous pouvez déguster l'ensemble des terroirs du Pays des Brouilly, juste en prenant un verre, seul, ou mieux, avec des amis ou votre famille, accompagné d'une assiette de dégustation !



En 2018 plusieurs évènements marqueront notre territoire et plus particulièrement l'Espace des Brouilly.

Au printemps c'est le Pays des Brouilly et plus globalement l'ensemble du Pays Beaujolais qui sera reconnu comme premier Géopark viticole au monde par l'UNESCO. Le Mont Brouilly sera en première place.

Au mois de mai, le 27 précisément, sera le jour de l'inauguration de la randonnée cyclotouriste permanente de la Confrérie des Sixphonnés du Mont Brouilly, en partenariat avec le CT Formidable de Cercié, les crus Brouilly et Côte de Brouilly et les 6 mairies du Pays des Brouilly.

L'été 2018 fêtera les 10 ans des « quiz de l'Espace », tous les vendredis à 19 h 00. Un moment de convivialité et de travail récréatif pour les méninges. Rendez-vous le vendredi 6 juillet, et pour 9 dates jusqu'au vendredi 31 août, pour la saison 2018 dans le cadre des animations de Beaujolez-vous.

Tous les vignerons vous souhaitent une excellente année 2018 et vous attendent à l'Espace des Brouilly !

Le conseil d'administration de l'Espace des Brouilly.

Espace des Brouilly
Parc Émile MORANDI - 69220 Saint-Lager
Tél. +33 (0)4 74 66 82 65
espace.brouilly@orange.fr
www.espace-des-brouilly.com

L'Amicale Boule



Gagnants du Concours de la Vogue
Christian Bereziat, Marc Rizzo et Yvan Chavrier.
Récompenses remises par Daniel Mathon en souvenir de Jean-Claude Gauthier dit «Gougoutte»

L'Amicale Boule de St-Lager est composée de 32 licenciés dont 5 féminines.

En 2017, elle a organisé 3 concours officiels...

- Samedi 11 mars = 32 doublettes 3e et 4e division
- Vendredi 4 août en semi-nocturne= 32 doublettes 3e et 4e division
- Samedi 16 septembre = 32 doublettes 3e et 4e division

...Et 3 concours sociétaires (internes à la société)

- But d'Honneur en tête à tête le 8 mai
- Un Concours Sociétaire et Amis en avril
- Le Concours de la Vogue en octobre.

Vie de la société

- Une vente de saucisson et lard au gène a lieu en novembre.
- Les joueurs se réunissent chaque mercredi pour un entraînement toujours convivial de 18 h 30 à 21 h 00 au clos de St-Lager pour la période estivale ou sous les jeux couverts de Cercié dès l'arrivée du froid. Entraînement suivi d'un casse-croûte.

Composition du bureau

Marc Rizzo (président), Ludovic Jacob (trésorier), Delphine Brunet (secrétaire), Christian Monin et Jean-Paul Paget (vice-présidents), Jacques Bertoldo, Christel Baracco et Monique Rizzo (membres du bureau).
Président d'honneur : René Audiffred

EOCSL

Fort de ses 270 licenciés, le club ne cesse de se développer depuis sa signature au PAC (Plan d'Accompagnement Club), sorte de convention signée entre municipalité, club et district du Rhône.

Le club s'est doté d'un nouveau site internet et d'une page facebook, que nous vous invitons à venir découvrir : www.eocsl.fr et www.facebook.com/eocslfoot

De nombreuses manifestations sont prévues en 2018 : croziflette, tennis ballon, concours pétanque, tournoi de foot, loto, et arbre de Noël dont vous trouverez les dates sur notre site.
Nous vous attendons nombreux.
Le club recherche sans cesse des bénévoles, toutes et tous seront les bienvenus même ponctuellement.



La Fleur au Chapeau

Foire du 1er mai

Enfin le soleil était de retour pour la Foire du 1er mai 2017, plus de 50 exposants sont venus, stands divers et variés, retour à l'artisanat vannerie, bijoux, confections, peinture, création en feutrine, tableau, gravure sur verre, création textile et fils, collages, peinture sur bois et métal, objets en terre cuite. Un horticulteur, des volailles et oiseaux. Confitures, biscuits et macarons, crêpes, fromages fermiers, miels. Vins pétillants du verger, clairette de die, crémant, Beaujolais, Côtes-du-Rhône... Pour agrémenter la journée, une animation "Des Mercenaires du désert" en costumes, assuraient le spectacle d'épée. Des jeux en bois gratuits ont fait le bonheur des enfants et des parents. Promenade en calèche toute la journée dans le village. Une exposition de vieilles motos et une exposition de voitures neuves complètent la gamme élargie des exposants.

Nous remercions les commerçants qui ont assuré les repas, le boulanger qui assure la vente de pains et pâtisseries, le bureau de tabac, tous les commerces restent ouverts toute la journée pour les visiteurs.

Merci à la commune qui nous a permis avec une subvention de faire venir la troupe des Mercenaires. Merci à M. Perrrut qui chaque année nous rend visite, aux maires des communes voisines, aux employés communaux qui mettent en place les barrières, nous font toutes nos photocopies.
Merci au syndicat viticole qui organise le concours des vins de la commune le matin à l'espace des Brouilly, les habitants sont invités à venir déguster chaque année.
Nous vous donnons rendez-vous en mai 2018, nous comptons sur vous pour faire connaître la foire de votre village, en ces périodes de repli sur soi, ces animations communales nous permettent de nous rencontrer, de nous connaître et de nous distraire.

Vous connaissez des artisans ? N'hésitez pas à transmettre nos coordonnées pour que cette foire se développe et devienne incontournable :
lafleurauchapeau@gmail.com
ou 06 26 95 54 11, nous comptons sur vous.



Le Cercle des Aînés

Lors de l'assemblée générale, faute de candidature, le bureau sortant est reconduit pour 3 ans.
Les jeunes et les moins jeunes devraient se sentir concernés pour l'avenir du Cercle des Aînés.

En 2017 le club a malheureusement perdu des personnes qui étaient très présentes pour les réunions et les manifestations, comme Madame Claudine BERNILLON toujours prête à rendre service et à donner de sa personne, Monsieur Jean Paul CECCON qui a beaucoup épaulé son épouse pendant les 9 ans de sa présidence, et Monsieur Paul CHAMPAGNON.

Les manifestations de 2017 ont eu de très faibles participants (belote, grenouilles, choucroute) cela devient inquiétant.
La réunion mensuelle à lieu le troisième mardi du mois au Foyer Rural où sont organisés des jeux de cartes, scrabble, rummikub ou marche pour certains, tout cela accompagné d'un goûter.
Nous fêtons ensemble les rois, la chandeleur, Mardi Gras...
Mais aussi nos conscrits, les anniversaires et anniversaires de mariages.

Toutes les personnes intéressées par la vie du club et ses activités sont invitées à se manifester auprès de : Madame Rose BERTOLDO au 04 74 66 81 57





Section Marche

Pour ce qui concerne la section marche du club, la meilleure motivation serait que plusieurs personnes viennent nous rejoindre.
Comme l'an dernier la marche reste programmée un jeudi sur deux suivi d'un goûter très convivial.
Contact :
daniel.dumoulin@numericable.com
Tél. 06 32 05 44 55



Amicale des pompiers de St-Lager/Cercié

Activités diverses :

- Banquet de la St Barbe au mois de janvier,
- Tournées des calendriers à partir de novembre,
- Loto des pompiers fin novembre,
- Arbre de Noël des pompiers en décembre.

Nous félicitons Florence et Lionel, les parents de la petite Sharon née le 1er février 2017.

L'ensemble des pompiers de St-Lager et Cercié, remercie les habitants des deux communes, pour leur accueil et leurs dons lors de la tournée de calendrier.













Les Vieilles Bécanes Beaujolaises

Pour la 4e année, le club des «Vieilles Bécanes Beaujolaises» a organisé sa traditionnelle montée historique au Mont Brouilly.
Cette manifestation attire de plus en plus de visiteurs de tout âge.
Les participants, 120 en 2017 (80 en 2014), ont gravi 8 fois le Mont Brouilly, pour leur plus grand plaisir et également celui du public.
Pour l'édition 2018 nous avons été obligés de décaler la date historique du premier WE de Juin.
Une manifestation nationale de moto ancienne se déroulant a cette même date (Coupe Moto Légende à Dijon), la montée historique du Beaujolais se déroulera le dimanche 10 juin 2018.
Comme les années précédentes, le public sera le bienvenu pour assister à cette manifestation festive et conviviale.
L'équipe du VBB



Marathon du Beaujolais 2017















www.saintlager.fr

La Classe en 7















www.saintlager.fr

DG PROMO 04 74 66 51 51 imprim'vert